

## QU'EST-CE QU'EURODAC?

Eurodac est la base de données européenne qui conserve et traite les empreintes digitales numérisées des demandeurs d'asile et migrants en situation irrégulière qui sont entrés dans un pays européen. Cette base de données permet de déterminer l'État Membre chargé d'examiner une demande d'asile.

Eurodac est un système informatique à grande échelle permettant de gérer les demandes d'asile européennes depuis 2003. Il est utilisé dans 32 pays: les 28 États Membres de l'UE et 4 pays associés (Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein).

Eurodac est l'acronyme de la base de données EUROpean Asylum DACtyloscopy.

## COMMENT EURODAC FONCTIONNE-T-ELLE?

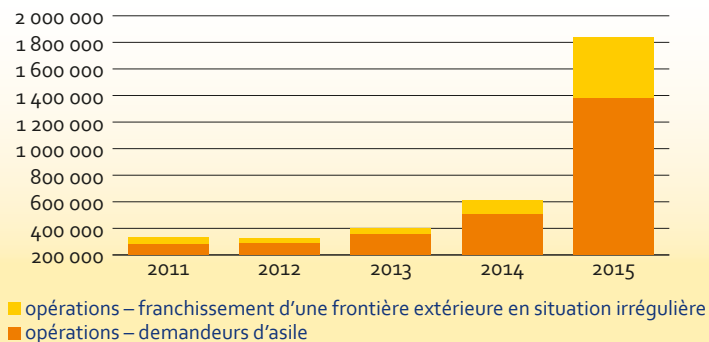
Lorsqu'une personne fait une demande d'asile dans un État Membre de l'UE ou un pays associé, ses empreintes digitales sont stockées dans Eurodac. Le système permet de comparer les nouvelles demandes d'asile à celles déjà présentes dans la base de données et aux informations sur les personnes appréhendées lors du franchissement illégal d'une frontière extérieure.

## LA VALEUR AJOUTÉE D'EURODAC

Eurodac offre les avantages suivants:

- une aide pour le traitement des demandes d'asile de personnes cherchant une protection en Europe;
- la détection de multiples demandes d'asile par une même personne;
- une aide informatique aux autorités chargées de l'application de la loi pour prévenir, détecter et enquêter sur le terrorisme et les autres infractions graves.

## UTILISATION DU SYSTÈME AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Le terme «opérations» fait référence aux actions effectuées dans la base de données (mise à jour/saisie/recherche/suppression, etc.)

Source: Rapports annuels d'Eurodac (eu-LISA, 2014 et 2015)

## QUI PEUT ACCÉDER À EURODAC?

Les autorités nationales responsables des demandes d'asile utilisent Eurodac pour enregistrer les nouvelles empreintes digitales et les comparer avec les dossiers existants sur les demandeurs d'asile. Depuis juillet 2015, les autorités chargées de l'application de la loi et Europol (l'Office européen de police) peuvent accéder au système – sous des conditions très strictes – afin de prévenir et détecter des infractions terroristes et d'autres délits graves et d'enquêter sur ceux-ci.

## QUELLES SONT LES INFORMATIONS ENREGISTRÉES, ET POURQUOI?

Eurodac détient des données sur les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière, y compris leur sexe, leurs empreintes digitales, la date et le lieu de la demande d'asile ou de leur interception. Les données sont anonymes, aucun nom n'est enregistré et les comparaisons sont faites uniquement sur la base des empreintes digitales.

Eurodac traite, enregistre et/ou compare les empreintes digitales des citoyens de pays tiers ou des apatrides âgés de 14 ans minimum et qui:

- ont introduit une demande d'asile dans l'un des pays utilisant Eurodac;
- ont été interceptés dans le cadre d'un franchissement illégal d'une frontière extérieure de l'UE; ou
- se sont avérés être présents de manière illégale dans un pays utilisant Eurodac.

Lors d'une demande d'asile, les données sont enregistrées pendant 10 ans et comparées avec les données déjà présentes dans le système. Les recherches futures permettront de comparer ces données avec les demandes d'asile et les données sur les personnes qui se sont avérées être en situation irrégulière.

Pour les personnes présentes illégalement dans l'UE, les empreintes digitales ne seront pas sauvegardées mais uniquement comparées aux demandes d'asile déjà présentes dans le système.

Dans des cas spécifiques uniquement, les autorités chargées de l'application de la loi peuvent rechercher des empreintes digitales stockées dans le système liées aux demandeurs d'asile et aux franchissements illégaux de frontières.

## COMMENT LES DONNÉES PERSONNELLES SONT-ELLES PROTÉGÉES?

Eurodac détient des données sensibles sur les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière. Les règles en matière de protection des données constituent dès lors une priorité absolue. Les pays qui envoient des données à Eurodac veillent à ce qu'elles soient traitées, sauvegardées ou supprimées de manière légale. Les droits sur les données personnelles sont le fondement de la protection des données: chacun peut exercer son droit d'accès à ses données personnelles, et de modification ou suppression de celles-ci, conformément aux limites fixées par la loi.

Tant les autorités nationales chargées de la protection des données que le Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) veillent à la protection des données personnelles.

## eu-LISA: CONTRIBUER À LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

eu-LISA est l'Agence Européenne qui assure 24h/24 la gestion opérationnelle du système Eurodac et de son infrastructure de communication. eu-LISA est responsable de la maintenance en conditions opérationnelles et de l'évolution du système, tout en respectant rigoureusement la réglementation en matière de sécurité et de protection des données. L'agence offre une formation aux autorités nationales sur la manière d'utiliser Eurodac, génère des statistiques et des rapports et suit de près les courants de recherche concernés.

Outre Eurodac, l'agence gère deux autres grands systèmes informatiques:

- la deuxième génération du Système d'Information Schengen (SIS II) – le plus grand système informatique pour la sécurité publique et la coopération avec les autorités responsables de l'application de la loi en Europe, et
- le Système d'Information sur les Visas (VIS) – un système qui permet aux pays de la zone Schengen de partager les informations liées aux visas des ressortissants des pays tiers qui visitent la zone Schengen ou voyagent dans celle-ci.

En 2015, en collaboration avec les États Membres, eu-LISA a mis en œuvre le projet pilote «Smart Borders» visant à évaluer l'utilisation de nouvelles technologies et à permettre aux décideurs de statuer sur l'utilisation d'identifiants biométriques aux frontières extérieures de l'Espace Schengen. Ainsi, eu-LISA fait désormais partie des institutions chargées de contribuer à l'élaboration d'une architecture de gestion des données plus solide et plus intelligente pour les contrôles et la sécurité aux frontières de l'UE.

Le siège d'eu-LISA se situe à Tallinn (Estonie), la gestion opérationnelle s'effectue à Strasbourg (France) et le site de secours se trouve à Sankt Johann im Pongau (Autriche). eu-LISA dispose également d'un bureau de liaison à Bruxelles (Belgique).

## EURODAC EN ACTION

Sara (18 ans) et Malika (23 ans) sont sœurs. En raison de la situation politique dans leur pays d'origine, elles ont décidé de fuir en Europe. Elles ont été interceptées alors qu'elles entraient illégalement en Croatie via sa frontière australe. Les autorités les identifient et saisissent leurs empreintes digitales dans Eurodac en tant que migrantes en situation irrégulière. Les deux sœurs font une demande d'asile directement en Croatie. À ce stade, les autorités croates saisissent leurs empreintes digitales dans Eurodac en tant que demandeurs d'asile. Ce faisant, une vérification est réalisée dans Eurodac, pour déterminer si les deux sœurs ont déjà fait une demande d'asile dans un autre État Membre et si elles ont déjà été arrêtées alors qu'elles franchissaient une frontière extérieure. Ces mesures aident les autorités croates à déterminer quel pays est chargé de traiter les demandes d'asile.

## EN BREF

- **32 pays européens** utilisent Eurodac.
- **Près de 1,4 million d'opérations** (ex.: soumission des empreintes digitales, modification des données, etc.) liées aux demandeurs d'asile ont été effectuées en 2015.
- **Une hausse de plus de 180%** du volume total des opérations a été enregistrée entre 2014 et 2015.

## Pour en savoir plus

### Consultez

[www.eulisa.europa.eu](http://www.eulisa.europa.eu)

### Suivez-nous

 @EULISA\_agency  
 /agencyeulisa

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de eu-LISA.

Print	PDF
ISBN 978-92-95208-44-5	ISBN 978-92-95208-42-1
doi:10.2857/989210	doi:10.2857/521199
EL-01-16-442-FR-C	EL-01-16-442-FR-N

© Agence Européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, 2016. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Printed in Belgium

# Eurodac

## eu-LISA: garantir la sécurité intérieure de l'UE

